



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 14 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	14

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur ENGEL, Monsieur COISEL, Monsieur BLAIZOT.

Absents excusés : Monsieur TREFOUX a donné pouvoir à Monsieur VIGNANCOUR, Madame LEMOINE a donné pouvoir à Madame CARPENTIER, Monsieur LE BRETON a donné pouvoir à Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS a donné pouvoir à Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame MOULIN, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Madame LENOEL,

Absents : Monsieur BENOIST

Secrétaire de Séance : Madame CARPENTIER

24-097 PARTICIPATION AU FINANCEMENT DE LA STATUE LEO MAJOR

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la commune a été sollicité par la Fondation du Musée « Le Régiment de la Chaudière » pour participer au financement d'une statue de bronze grandeur nature à l'image de Léo MAJOR, québécois au régiment de la Chaudière, ayant réalisé des actions héroïques lors de la seconde guerre mondiale, notamment en Normandie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs,

VALIDE la dépense de fonctionnement à hauteur de 500€ pour participer au financement de la statue Léo MAJOR.

VOTE : POUR : 14

Pour extrait conforme
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

